Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2024 : Antilles-Guyane, septembre 2024

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2024 « Antilles-Guyane », septembre. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – La Vème République : un pouvoir présidentiel fort mais contesté

Question 1

En septembre 1962, Charles de Gaulle est président de la République. Un collège de grands électeurs l'a élu en décembre 1958. Il parle d'ailleurs de « mon propre septennat ».

Question 2

Cinq éléments au choix : le président est « le chef de l'État et le guide de la France ». Il désigne les ministres et choisit le Premier ministre, et il préside le Conseil des ministres. Par décrets ou ordonnances, il prend toutes les décisions importantes de l'État. Il nomme les fonctionnaires, les officiers, les magistrats, et il négocie et conclut les traités. Enfin, il est le chef des armées et il peut recourir au référendum ou aux élections (dissolution).

Question 3

De Gaulle propose que tous les citoyens élisent désormais le président de la République au suffrage universel direct, et non plus un collège de grands électeurs. Il veut faire adopter ce changement par référendum, « la plus démocratique » des voies.

Question 4

L'affiche est celle du Parti communiste français (PCF), en octobre 1962, avant le référendum du 28 octobre. Le PCF refuse la réforme : « NON au pouvoir personnel ». Il y voit une dérive autoritaire, un pouvoir concentré dans les mains d'un seul homme. Il appelle à l'« union pour une république véritable », c'est-à-dire à rassembler les forces de gauche contre de Gaulle.

Question 5

Modèle de réponse : avec la Constitution de 1958, de Gaulle installe un pouvoir présidentiel fort (document 1). Le président nomme le Premier ministre, préside le Conseil des ministres, est chef des armées. Il négocie les traités et peut consulter les Français par référendum ou dissoudre l'Assemblée. En 1962, il propose l'élection du président au suffrage universel direct, qui lui donne une légitimité populaire face aux partis et au Parlement. Le référendum du 28

octobre 1962 approuve la réforme par environ 62 % des voix.

Mais ce pouvoir suscite la contestation. Le PCF dénonce un « pouvoir personnel » (document 2). La plupart des partis (socialistes, centristes, radicaux) critiquent aussi la procédure, car ils jugent le référendum contraire à la Constitution. L'Assemblée vote même une motion de censure contre le gouvernement Pompidou en octobre 1962. La contestation ira jusqu'à mai 1968. De Gaulle quittera le pouvoir en 1969 après l'échec du référendum sur la régionalisation et le Sénat. La Vème République est donc un régime où le président domine, au prix de débats sur l'équilibre des pouvoirs.

Exercice 2 – Aménager les territoires ultramarins

1 – Développement construit : les aménagements des territoires ultramarins

Ce que le correcteur attend : un exemple précis (La Réunion, la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, la Polynésie française…). Il faut aussi la description des aménagements (transports, énergie, santé, éducation, logement) et leur explication (contraintes d'éloignement, d'insularité, de risques naturels, de croissance démographique ; politique de l'État, de l'Union européenne et des collectivités). Texte modèle sur La Réunion et la Guyane :

Les territoires ultramarins français, dispersés dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique, souffrent d'éloignement, d'isolement et de risques naturels (cyclones, volcans, séismes). Ils connaissent souvent un chômage et une pauvreté plus élevés que la métropole. Pourquoi et comment les aménage-t-on ?

L'exemple de La Réunion

La Réunion, île de l'océan Indien, compte plus de 850 000 habitants sur un espace montagneux et volcanique dont l'urbanisation se concentre sur le littoral. Pour répondre aux besoins d'une population en croissance, les pouvoirs publics ont construit la route des Tamarins, ouverte en 2009, et la route du littoral, devenue la « nouvelle route du littoral » avec ses viaducs au-dessus de la mer (inaugurée en 2022).

Ils ont aussi construit des routes et des ports (Port Est, aéroport de Roland-Garros) pour désenclaver l'île. Un tram-train est en projet, et on trouve des lycées, un CHU, une université. Ces aménagements, que l'État et l'Union européenne financent (la Réunion est une région ultrapériphérique de l'Union européenne), visent à développer l'économie : tourisme, canne à sucre, énergies renouvelables (solaire, hydraulique, biomasse).

L'exemple de la Guyane

La forêt amazonienne couvre 95 % de la Guyane, grande comme un sixième de la France. Ses habitants vivent surtout sur le littoral et le long des fleuves. L'aménagement y est plus difficile. La route nationale 1 relie Cayenne à Saint-Laurent-du-Maroni, et les pistes et les pirogues desservent l'intérieur. Les populations isolées manquent d'écoles et de centres de santé. L'État a installé à Kourou le Centre spatial guyanais, qui fait de la Guyane une base de lancement européenne (Ariane, Vega) et crée des emplois qualifiés. Pourtant, très peu de retombées sont locales. Elle doit aussi protéger sa biodiversité (parc amazonien de Guyane).

En conclusion, les aménagements des territoires ultramarins combinent désenclavement, équipements et mise en valeur des ressources, avec l'aide de l'État et de l'Europe. Cependant,

ils restent insuffisants face aux inégalités et aux contraintes du milieu, ce qui montre l'enjeu du développement durable de ces territoires.

2 – Repères géographiques (annexe)

1. Écrire dans les cadres : Guadeloupe et Martinique (Antilles, mer des Caraïbes, au nord-est de l'Amérique du Sud). Guyane (côte nord-est de l'Amérique du Sud, entre le Suriname et le Brésil). Réunion (océan Indien, à l'est de Madagascar).

2. Colorier la France métropolitaine, à l'ouest de l'Europe.

3. L'océan Indien borde La Réunion. L'océan Pacifique entoure la Polynésie française.

4. Repasser l'Équateur, ligne horizontale (latitude 0°) qui coupe l'Amérique du Sud (Brésil, nord de la Guyane au-dessus), l'Afrique centrale et l'Indonésie.

Exercice 3 – L'égalité filles-garçons dans les cours de récréation

Question 1

Passage au choix : « les garçons occupent le centre, un ballon entre les jambes, alors que les filles sont reléguées au bord du terrain ». Autre possibilité : « Les garçons, c'est les rois, ils décident ». Autre possibilité : « Elles ont un espace qui leur est dédié, mais il est plus restreint, il est sur le côté ».

Question 2

Deux principes énoncés : le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations ; l'égalité entre les filles et les garçons. On accepte aussi une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

Question 3

Non, l'école n'applique pas l'article 9 au moment de l'étude. Elle ne garantit pas l'égalité entre filles et garçons, puisque les garçons occupent le centre de la cour et qu'on relègue les filles sur le côté, sans pouvoir jouer au foot (« ils ne veulent pas »). Il y a une forme de discrimination et de stéréotypes sur les rôles. La culture du respect manque donc. Cependant, l'école cherche à progresser : la géographe travaille avec les enseignants « pour déconstruire ces stéréotypes » et pour que les filles « participent à toutes les activités ».

Question 4

Propositions possibles : répartir autrement l'espace de la cour (terrain de foot plus petit, zones de jeux mixtes, équipements variés). On peut aussi organiser des tournois et des activités mixtes (foot, danse, jeux de balle) encadrés par des élèves volontaires ; instaurer des tours de rôle pour l'utilisation des terrains. On peut aussi créer une charte de l'égalité rédigée par les élèves ; former des élèves médiateurs ou des délégués pour signaler les discriminations ; organiser une campagne d'affichage et des débats sur les stéréotypes. Enfin, on peut solliciter des intervenants, des associations, et installer un questionnaire anonyme pour mesurer les progrès.

Conseils pour le jour J

- Pour relever des éléments, listez-les clairement et citez le document avec des guillemets.
- Pour la question finale d'histoire, croisez les deux documents : ce que dit de Gaulle puis ce que répond le PCF, et complétez avec le référendum de 1962.
- Pour un développement de géographie, choisissez un territoire que vous connaissez et traitez à la fois la description et l'explication des aménagements.
- Sur la carte, utilisez des couleurs différentes et soignez l'écriture des noms dans les cadres prévus.
- En EMC, appuyez vos propositions sur un principe du document (égalité, respect) et donnez des mesures concrètes.